

Commune de Grandris

Compte rendu de la réunion ordinaire et publique
du Conseil Municipal en date du mardi 14 décembre 2010

Le 14 décembre 2010 à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire et publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Pujkis, Maire.

Convocation du 7 décembre 2010.

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Pierre Pujkis, Paul Crétin, Jean-Pierre Goudard, Lionel Guisard, Laurent desplasse, Yvette Maynard, Béatrice Chuet, Sylvie Chatelard, Carol Bonnot, Jean-Michel Girin, Florent Pradinaud, Colette Fory,

Excusée : Madame Sophie Dessaigne.

Démissionnaires : Madame Ghismonde Martin, Monsieur Henri Freton.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- Madame Colette Fory comme secrétaire de séance.
- Le compte rendu de la réunion du 9 novembre 2010

TABAC –PRESSE

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte l'emprunt de trois cent vingt mille euros auprès de la banque Crédit Agricole de Lamure sur Azergues au taux de 3,25 % sur 25 années.
- Un permis de construire a été déposé pour les travaux à effectuer.

TARIFS COMMUNAUX

Locations des salles : pour l'Odyssée, l'ancienne mairie et la salle polyvalente : pas d'augmentation.

Pour la salle polyvalente : le chauffage passera à 100 euros au lieu de 150 euros suite au nouveau mode de chauffage. .

- Droit de place marché : pas d'augmentation en 2011
- Manèges : + 2 %, soit petits manèges : 43 euros - grands manèges : 60 euros.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité les nouveaux tarifs.

Pour information : local médecine du travail : des travaux de chauffage sont envisagés.

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE

Concessions nouvelles, renouvellement, columbarium : augmentation de 2 %.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité les nouveaux tarifs.

AVENANT ASSISTANCE JURIDIQUE DU CENTRE DE GESTION.

Le conseil municipal après avoir délibéré accepte à l'unanimité la cotisation de 939 euros au centre de gestion (aide juridique apportée dans certains dossiers)

CONVENTION S.P.A. : Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la convention n° 2 de la SPA.

INDEMNITES DES TRESORIERIS 2010

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser aux receveurs de la Trésorerie de Lamure :

- Mme Berthollet 204,25 euros
- Mme Oussal 93,05 euros
- Mr Bauer 143,20 euros

AIRE DE LOISIRS

Coût des travaux pris en charge par l'entreprise DIVERS CITE 29 887euros comprenant le coût des jeux neufs, du transport et de l'installation ainsi qu'une garantie de 10 ans. Reste à la charge de la commune après négociations 4 000 euros.

Le Conseil Municipal se pose la question de prendre un contrat de maintenance.

P.L.U.

Deux réunions sont prévues : une le 17 décembre avec la Communauté de Communes et le 6 janvier avec le cabinet Réalités.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNALES

- Budget : notifié les besoins pour 2011
- Travaux : route de Thizy : les plaques de rues et les numéros sont finis de poser
Pour les plantations, l'entreprise Prost n'a pu effectuer les travaux en raison du gel. 2^{ème} phase des travaux : mars-avril 2011.
- Salle polyvalente : plafond et chauffage terminés ; la préparation pour les peintures est terminée.
- Communauté de communes : sur la route de Thizy, remettre de l'enrobé autour des tampons d'assainissement. Une réunion aura lieu courant janvier pour les travaux d'assainissement route de Thizy, la grande rue, la grande serve ; début des travaux février.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

- Repas des anciens : le 11 décembre 2010
 - Colis de Noël distribué le 18 décembre aux domiciles et à l'hôpital
 - Pitchouns VHB : Demande une personne pour aider le matin à l'arrivée et au départ pour décharger et recharger le matériel destiné aux enfants.
 - Ecole : achat de matériel supplémentaire fait (cause : effectif des élèves en augmentation)
 - Périscolaire : fréquentation moindre : possibilité de prévoir goûters de dépannage lorsque les parents rencontrent des difficultés pour arriver à la sortie de l'école et téléphone pour que leur enfant soit gardé.
 - Cantine : gros jour de présence le mardi ; pas de problème avec le traiteur.
 - Ecole privée : une demande de subvention exceptionnelle a été faite par l'OGEC suite à des difficultés financières sur l'année 2010.
- Vote pour accorder une subvention : 5 voix pour, 7 voix contre. Donc, aucune subvention exceptionnelle ne sera versée.

COMMUNICATION

B.I.M. : déposé dans les boîtes aux lettres semaine 52

Cérémonie des vœux : le 7 janvier avec inauguration de la salle polyvalente à partir 18 heures.

INFORMATIONS

Rallye de Charbonnière : spéciale le 16 avril avec fermeture de la route du Plat Marsan toute la journée. Les 9, 10, 12 et 13 avril reconnaissances, demande de bénévoles.

Demander aux associations pour gérer une buvette.

Possibilité de publicité dans leur fascicule de présentation.

Une réunion avec les riverains est prévue.

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE DES BATIMENTS

Des problèmes se posent dans tous les bâtiments communaux.

TRANSPORTS

Desserte des cars pour la commune de Grandris acquit jusqu'en 2012.

P.D.I.P.R. : Programme Départemental Itinéraire Promenade randonnée

Former un groupe de travail pour répertorier les sentiers sur la commune et les baliser.

C.A.F.

Réunion d'information sur le renouvellement des contrats deuxième génération.

Des contacts seront effectués par la C.A.F. pour nous aider à monter le dossier.

Il faut savoir que la C.A.F. de Villefranche et de Lyon vont fusionner pour devenir la C.A.F. du Rhône dès juin 2011 d'où la nécessité de renouveler le contrat rapidement.

QUESTIONS DIVERSES

Un nouveau préfet a été nommé : Mr Jean-François CARENCO

Le permis de construire de l'hôpital a été déposé.

Un agriculteur a demandé des panneaux pour indiquer les fermes qui vendent leurs produits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

